

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DE  
PA  
RT  
EM  
EN  
T

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GE  
RS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents                      qui ont pris  
au Conseil En exercice      part à la  
Municipal                      Délibération

Séance du 22 décembre 2015

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille quinze-----

et le 22 décembre

Date  
de  
convoc  
ation

16/12/2015

Dat  
e  
d'af  
fich  
age  
16/12/2015

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LABEYRIE Nicolas, Mmes PEDRO Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile, DAL BEN Carine.

Excusée : Mme DESPAX Nelly.

Absents : MM. CASTAY Jean-Marc, CABANNES Pierre

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Révision des loyers au 01/01/2016*

*Résidence Charles de Gaulle*

Monsieur le Maire rappelle les clauses du bail de location et notamment le paragraphe 4-1, à savoir "au cours de la période triennale, le loyer sera révisé chaque année sur la base des variations de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE".

Après consultation de l'ADIL la variation est de 0.08 %.

Le Conseil Municipal,

Accepte cette augmentation,  
Charge Monsieur le Maire de passer les avenants à intervenir.

Fait à MONTREAL le 22 décembre 2015.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.